

REPUBLICUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

MINISTERE DES FINANCES
MINISTRY OF FINANCE

PAIX - TRAVAIL - PATRIE
PEACE - WORK - FATHERLAND



**DISCOURS DE LANCEMENT DU BUDGET AU TITRE DE
L'EXERCICE 2022 DANS LA REGION DU NORD**

PAR
Louis Paul MOTAZE
MINISTRE DES FINANCES

GAROUA, le 05 JANVIER 2022

*Monsieur le Gouverneur de la Région du Nord,
Monsieur le Président de l'Exécutif Régional du Nord,
Messieurs les Préfets de la Bénoué, du Faro, du Mayo-Louti et du Mayo-Rey,
Monsieur le Maire de la Ville de Garoua,
Monsieur le Président de la Cour d'Appel du Nord,
Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel du Nord,
Monsieur le Commandant de la 3e Région Militaire Interarmées,
Honorables Membres du Parlement,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,*

C'est un honneur pour moi et un agréable devoir de procéder ce jour, depuis la ville de Garoua, dans cette auguste salle de l'Hôtel Piazza, au lancement solennel du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques au titre de l'exercice 2022.

Je suis d'autant plus honoré que cette ville qui m'accueille aujourd'hui, abritera dans quelques jours l'une des poules de la CAN TOTAL ENERGIE CAMEROUN 2021, la grande fête du football africain que notre pays organise. C'est l'occasion pour moi de me féliciter des diverses infrastructures sportives, routières, hôtelières dont a bénéficié la ville de Garoua et qui font d'elle une ville souriante, attirante et accueillante pour le confort et la sécurité des délégations de la CAN, le bonheur des touristes et la fierté de ses populations.

Dans le même élan, je voudrais exprimer ma reconnaissance à l'endroit de Monsieur le Gouverneur de la Région du Nord, du Président de l'Exécutif Régional du Nord, du Maire de la Ville de Garoua, de leurs collaborateurs, ainsi qu'à l'endroit des nobles et hospitalières populations de la Région toute entière, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, à moi-même et à la délégation qui m'accompagne depuis notre arrivée dans cette belle métropole.

Permettez-moi également de saluer la présence massive et fort apaisante à ce rendez-vous de tous les acteurs de l'exécution du budget de la Région. Mesdames et Messieurs les autorités administratives, élus locaux, élites et opérateurs économiques, votre présence en ces lieux témoigne de l'intérêt que vous portez à la mise en œuvre efficace et efficiente des budgets des administrations publiques, gage

d'un développement économique et social harmonieux de l'ensemble du pays en général, et de la Région du Nord en particulier.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

La cérémonie de ce jour s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement technique que le Ministère des Finances, en collaboration avec d'autres départements ministériels notamment le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère des Marchés Publics et le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, assure aux acteurs de la chaîne budgétaire en vue d'une exécution optimale des lois de finances de la République.

S'agissant de la loi de Finances pour l'exercice 2022, elle a été promulguée le 16 Décembre 2021 et est exécutoire et exécutable depuis le 01^{er} janvier 2022. Plus que celle de 2021, sa mise en œuvre va s'effectuer dans un contexte difficile marqué par la persistance de la crise sécuritaire à nos frontières et les incertitudes liées à la maîtrise de la crise sanitaire mondiale dont les conséquences continuent de peser sur notre économie.

Dans ce contexte, l'action du Gouvernement sera une fois de plus orientée vers la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie globale de riposte sanitaire contre la COVID-19, avec un accent particulier sur le déploiement de la vaccination. Elle sera également tournée vers la poursuite de la mise en place de la Couverture Santé Universelle avec comme priorité, la prise en charge des pathologies touchant particulièrement les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, au regard de la résurgence des menaces multiformes dans notre pays, la loi de finances 2022 a prévu des actions de maintien de la veille sécuritaire et la poursuite de la mise en œuvre des mesures de résorption de la crise sécuritaire, par l'opérationnalisation du plan de reconstruction des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.

A travers cette loi, le Gouvernement s'est fixé également comme objectifs, l'organisation réussie de la Coupe d'Afrique des Nations ainsi que la consolidation de la dynamique de croissance économique par la mise en service des grands projets

infrastructurels et la poursuite de la mise en œuvre du plan de soutien à la production des biens de grande consommation (politique d'import-substitution).

Enfin, l'une des priorités de l'action de l'Etat en 2022 sera **de consolider les acquis de la décentralisation** et de renforcer son processus de mise en œuvre. Le Chef de l'Etat vient de signer quatre importants décrets dont trois exclusivement consacrés au transfert de compétences notamment en matière d'urbanisme et d'habitat, de tourisme et de loisirs ainsi qu'à la protection de l'environnement. A travers ces textes, il donne un véritable coup d'accélérateur à la décentralisation et nous invite à définir les modalités pratiques de transferts des ressources y afférentes ainsi que les conditions de suivi et de contrôle. Dans le même ordre de considération, et à titre d'innovation, la loi de finances 2022 a élargi le champ de compétences des CTD bénéficiaires de la dotation générale de la décentralisation aux Communautés Urbaines, faisant passer l'enveloppe dédiée de 232,1 milliards 2021 à 240,2 milliards en 2022, soit une augmentation de 3,5%.

S'agissant de la politique d'import-substitution amorcée l'année dernière, elle sera poursuivie de façon intensive cette année, l'objectif étant de donner aux producteurs locaux les marges de manœuvres nécessaires à une production locale massive, rentable et à la portée du consommateur, dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, de l'élevage, de la santé humaine et animale, ainsi que de la transformation locale du bois. Pour ce faire, il est prévu une exonération totale des droits et taxes de douane sur les serres destinées à l'agriculture, les semences végétales et animales améliorées, les vaccins pour la médecine humaine et animale, les médicaments à usage vétérinaire, les équipements, matériels et outils, non disponibles localement, utilisés dans le cadre de la « transformation plus poussée » du bois. A contrario, certains biens importés dont l'offre locale est abondante et suffisante ou qui présentent des externalités négatives seront plus fortement taxés : le thé, le café, les fruits comestibles, le poivre, le piment, les pommes de terre, le miel et le beurre de cacao, les viandes et abats importés ainsi que les bois exportés sous forme de grumes.

En plus de ces importants défis, le budget de l'Etat pour l'année 2022 doit permettre au Gouvernement de veiller d'une part au respect des engagements pris dans le cadre du nouveau Programme Economique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour la période 2021-2023 et d'autre part, à la mise en œuvre satisfaisante des mesures structurelles contenues dans la feuille de route des Programmes d'appuis budgétaires négociés avec les autres partenaires (BM, UE, BAD et AFD).

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus évoqués, l'enveloppe globale de la loi de finances de l'exercice 2022 est de **5 752,4 milliards** contre FCFA 5 480,4 milliards en 2021, soit une augmentation de **272 milliards** en valeur absolue et de **5%** en valeur relative.

La Région du Nord en prend une bonne part, avec un budget d'un montant de **FCFA 16 milliards**, dont 8,8 milliards en investissement et 7,2 milliards en fonctionnement. A cette enveloppe, il faut ajouter la dotation d'un montant de **FCFA 21 milliards** en gestion centrale, dédiée à la poursuite et à l'achèvement des divers projets de seconde génération engagés dans les secteurs de la Santé, de l'agriculture et des infrastructures, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations de la Région. Ces diverses dotations sont la preuve, s'il en était encore besoin, de la volonté des pouvoirs publics de parachever dans les meilleures conditions de réalisation, les grands projets initiés dans le cadre de la CAN TOTAL ENERGIE et d'en démarrer de nouveaux, conformément aux objectifs de la SND30. Il s'agit:

- De la construction et de l'équipement de l'hôpital de référence de Garoua ;
- De l'acquisition des mobiliers hospitaliers pour la mise en service du Centre Hospitalier Régional de Garoua ;
- Des travaux de bitumage de la route Guidjiba – Taparé sur la Nationale N°13 ;
- De la poursuite de l'aménagement des périmètres agricoles ;
- De la reconstruction d'un pont et de ses accès sur le Mayo PITCHOUMBA ;
- De la réhabilitation du système d'adduction d'eau de Lagdo ;

Pour ne citer que ceux-là.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

L'exécution efficiente de la loi de finances suppose la mise en place de dispositifs et procédures adéquats, et traditionnellement, la circulaire portant exécution du budget nous en donne les indications. Cette année, en plus du manuel de référence relatif à l'exécution du budget de l'Etat et des Etablissements Publics, un manuel de référence pour l'exécution des budgets des CTD a été élaboré et est annexé à cette circulaire. Ces outils constituent de véritables guides pédagogiques mis à la

disposition de tous les acteurs afin de faciliter l'exécution des recettes et des dépenses sur toute l'étendue du territoire national.

Concernant particulièrement l'exécution de la dépense publique dans la Région du Nord, l'on peut relever pour le saluer, le niveau de réalisation satisfaisant des projets ces dernières années, faisant ainsi de la région l'une des meilleures en matière d'exécution du budget d'investissement Public. A titre d'illustration, pour le compte de l'exercice 2020, le taux de réalisation physique des projets était de 96,21% et pour l'exercice 2021, il se situait au 30 septembre déjà à 72,06%. Ces belles performances sont la preuve d'une bonne maîtrise des procédures par les différents acteurs de la chaîne d'exécution du budget et traduit le professionnalisme et le patriotisme des prestataires de service retenus, que je tiens à féliciter au passage. Mais je voudrais vous inviter à ne pas dormir sur vos lauriers, car malgré ce tableau fort élogieux, il subsiste des zones d'inconfort qui pourraient altérer les bons résultats indiqués plus haut si des mesures propices ne sont pas prises. Il s'agit du non achèvement des projets démarrés au cours des exercices antérieurs (2017, 2018 et 2019) ; de la non tenue des Comités Techniques Communaux de suivi du BIP dans certaines communes ; des lenteurs dans les processus de résiliation des contrats des entreprises défailtantes et de quelques malfaçons observées dans l'exécution de certains bons de commande administratifs.

A cet effet, je voudrais inviter chacun des acteurs ici présents à prendre conscience de la responsabilité qui est la sienne dans l'atteinte des objectifs de développement de notre pays, si chers à notre Chef de l'État, son Excellence Paul BIYA.

Aux ordonnateurs, maîtres d'ouvrages et maîtres d'ouvrages délégués, vous êtes le point de départ de l'exécution de la dépense publique et en tant que tels, responsables du démarrage à temps des procédures d'appel d'offres, notamment de la préparation des dossiers de consultation, du lancement et de l'attribution des marchés et de l'engagement des dépenses y relatives. Vous avez par ailleurs la responsabilité du suivi de l'exécution des travaux ou prestations engagés jusqu'à leur aboutissement. Je vous exhorte à cet effet à procéder dès la semaine prochaine, au lancement des procédures de tous les marchés qui sont de votre compétence, de manière à donner aux opérateurs économiques l'opportunité de soumissionner et de réaliser lesdites

prestations dans les délais impartis et conformément aux cahiers des charges prédéfinis.

Aux opérateurs économiques, vous êtes les partenaires sans lesquels l'exécution du budget ne saurait se réaliser. A ce titre, vous êtes les principaux contributeurs au budget de l'Etat, et le niveau de réalisation des recettes fiscales dépend essentiellement de votre adhésion à la politique fiscale du Gouvernement, et de votre volonté à prendre part à sa mise à œuvre. Aussi, des mesures de facilitation sont inscrites dans les lois de finances de la République afin d'améliorer la relation que vous entretenez avec l'administration fiscale. Vous intervenez par ailleurs en tant que prestataires de service et à ce titre, vous avez la responsabilité de la réalisation conforme des travaux et prestations qui vous sont confiés par les maîtres d'ouvrage. Votre professionnalisme, j'ai envie de dire votre patriotisme économique constitue le socle sur lequel se construit le développement économique et social de la Région.

Aux services déconcentrés des Ministères chargés des Finances, de l'Economie et des Marchés Publics, vous êtes au cœur de la vie budgétaire et financière de la Région. Vous êtes les dépositaires des règles de gestion, les garants du respect des procédures et de l'accompagnement des différents acteurs. L'exécution efficace du budget dépend en grande partie de votre maîtrise dans le maniement des différents outils de gestion publique et de la célérité avec laquelle vous traitez les dossiers qui vous sont soumis. Je vous engage par conséquent à mettre en place tous les mécanismes qui s'imposent afin de fluidifier le traitement des dossiers, et vous invite à un plus grand respect des règles éthiques et déontologiques requises dans l'exercice de vos fonctions respectives.

Aux élus locaux, l'année 2021 qui vient de s'achever a été une année décisive pour le processus de décentralisation au Cameroun car elle a été marquée par la mise en place des exécutifs régionaux et l'exécution de leurs tout premiers budgets. Ceci n'a été possible que grâce à la détermination et à l'abnégation des membres de ces exécutifs et de leurs présidents qui n'ont ménagé aucun effort pour relever les nombreux défis y afférents. Je voudrais par conséquent saisir l'opportunité qui m'est offerte ici pour vous féliciter des sacrifices que chacun de vous a consentis pour la réussite de l'implémentation de cette réforme. Cependant, vous n'êtes pas sans ignorer les difficultés qui ont parfois émaillé le processus et créé très souvent des

malentendus entre mes collaborateurs et vous. A cet égard, je voudrais faire quelques précisions qui je l'espère nous permettrons d'aborder la nouvelle année avec beaucoup plus de sérénité.

En effet, il est important de rappeler que les collectivités territoriales décentralisées n'échappent pas au principe du compte unique du trésor et à son principal corollaire, la mutualisation des ressources. Cette mutualisation des ressources, vous devez le savoir, est consubstantielle à la notion de République et s'impose à tous ses démembrements. J'ai même envie de dire que le fondement de la notion de compte unique réside dans le besoin pour notre pays dont l'organisation administrative se veut unitaire bien que décentralisée, de donner à toutes ses collectivités les mêmes chances en termes de disponibilité des ressources. Je voudrais donc préciser que les ressources destinées aux CTD sont rendues disponibles en fonction des recouvrements des recettes de l'Etat, mais encore, elles sont destinées à être mobilisées pour régler des dépenses engagées, réalisées, liquidées et ordonnancées et n'ont pas vocation à être thésaurisées dans des comptes ouverts dans les banques commerciales.

Vous devez par conséquent, chers élus locaux, mobiliser vos énergies pour accélérer la mise en œuvre des projets retenus dans vos budgets respectifs et faire preuve de plus de réalisme dans le vote des budgets futurs, en tenant compte du niveau de réalisation des budgets précédents et de la capacité d'absorption des crédits mis à votre disposition, afin de ne pas enclencher une spirale d'endettement préjudiciable à nos finances publiques. A mes collaborateurs contrôleurs financiers et receveurs municipaux, je vous engage à continuer de faire preuve de collaboration et de professionnalisme pour un meilleur accompagnement des Collectivités territoriales décentralisées.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Comme par le passé, l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques de cet exercice sera placée sous le signe de la discipline budgétaire, en raison des nombreux défis qui interpellent l'Etat et des engagements pris vis-à-vis de nos Partenaires techniques et financiers.

Par discipline budgétaire, il faut entendre le respect des priorités du Gouvernement, le respect des calendriers arrêtés, le respect des procédures édictées dans les lois et règlement et la reddition des comptes.

En effet, Mesdames et Messieurs, une seule loi de finances n'a pas vocation à résoudre tous les problèmes qui se posent dans la collectivité, loin de là ; elle se donne un certain nombre de défis à réaliser au cours d'un exercice budgétaire et l'autorisation parlementaire est donnée en conséquence. En d'autres termes, se fixer des objectifs dans une loi des finances et en exécuter d'autres, est source d'incohérence et d'inefficacité de l'action publique.

Par ailleurs, les procédures édictées dans les lois et les règlements en vigueur doivent s'imposer à tous et leur respect ne saurait être l'affaire de quelques-uns car le non-respect des procédures est pour une grande part à l'origine des cas de détournements des deniers publics et de certaines insatisfactions dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Enfin, il est impérieux de rendre régulièrement compte, selon une périodicité bien établie, de l'exécution des budgets votés et de la mise en œuvre des actions des pouvoirs publics, conformément aux principes de transparence et de bonne gouvernance auxquels notre pays est profondément attaché.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

La cérémonie de lancement du budget donne l'occasion à tous les intervenants d'échanger sur les difficultés rencontrées dans l'exécution quotidienne des lois de finances aussi bien dans les services centraux qu'au niveau déconcentré. Elle pose les bases d'un dialogue de gestion horizontal et vertical, que je voudrais permanent pour un pilotage et une gestion concertés des budgets publics.

A la suite de la présente cérémonie protocolaire, des exposés techniques vous seront présentés par des hauts responsables des Ministères en charge des Finances, de l'Economie et des Marchés Publics, pour apporter un début de réponse aux interrogations qui pourraient être les vôtres. Ils portent respectivement sur la

circulaire d'exécution du budget, les principales innovations fiscales et douanières, le Budget d'Investissement Public et les mesures d'optimisation de la commande publique.

Je vous invite à y porter une attention particulière afin que les travaux de cette rencontre permettent d'améliorer les interventions des uns et des autres sur le terrain, pour le plus grand bonheur de nos populations, dont le bien-être est si cher au Président de la République, Chef de l'Etat, S.E Monsieur Paul BIYA.

C'est sur cette note d'espoir, Mesdames et Messieurs, chers invités, que je déclare ouverts les travaux relatifs au lancement du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 dans la Région du Nord, **en vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 2022.**

Vive la Région du Nord !

Vive le Cameroun !

Je vous remercie pour votre aimable attention.